

---

**PRESENTATION ACTION LOGEMENT**  
**BUREAU DU CRHH**  
**20 MAI 2021**



**1**

**BILAN 2020**



### Un investissement conséquent pour le logement des salariés sur les territoires ( 1 / 2 )

#### AIDES PERSONNES PHYSIQUES

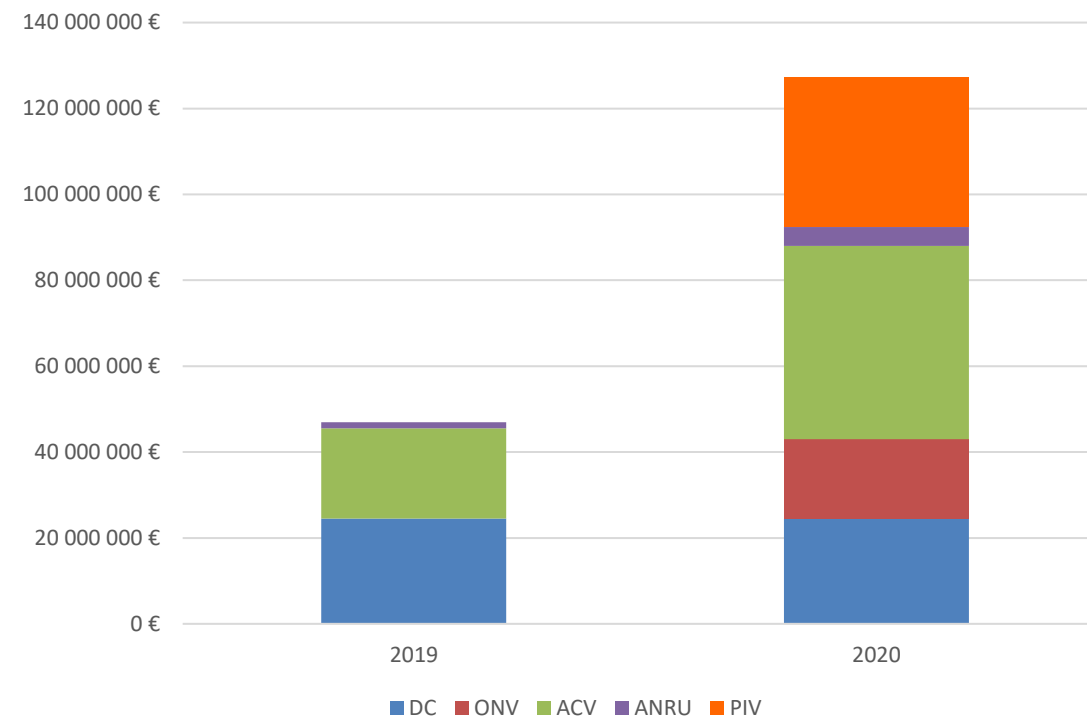
Aides et financements aux Personnes Physiques	Montants (€)	Nombre de ménages accompagnés
Prêts accession	21 855 405	722
Prêts Travaux	4 026 627	469
Avance Loca-Pass	2 760 948	5 184
Aide Mobili-jeune	9 359 423	8 433
Aides Mobili-Pass	1 077 726	504
Aides Assistance Salariés en Difficultés	2 262 969	1 050
Accompagnement salariés en Difficultés		2 279
Contrats VISALE signés		11 255
Aides prévention loyers impayés crise sanitaire	2 780 250	9263
PIV : Aides à la mobilité	3 608 000	3 608
PIV : Aide adaptation logement Séniors	11 792 733	2 387
PIV : Aide à la rénovation énergétique	43 431 109	2 489
Accompagnement et financement Action Cœur de Ville (ACV)	843 861	13
Accompagnement et financement Louer Pour l'Emploi (LPE)	89 147	11
TOTAUX	103 888 198	47 667

### Un investissement conséquent pour le logement des salariés sur les territoires ( 2 / 2 )

#### AIDES PERSONNES MORALES

Financements Personnes Morales	Montants (€)	Réservations locatives liées
Droit commun - prêts amortissables PLUS/ PLAI	19 823 000	2 037
Droit commun - prêts amortissables - PLS	4 601 000	474
Droit commun - Prêts amortissables STRUCTURES COLLECTIVES	112 000	14
Action Cœur de Ville - Subvention	11 482 666	256
Action cœur de ville – prêts amortissables	33 435 053	1 065
Prêts amortissables NPNRU	3 430 700	40 (DS)
PIV – démolition – subvention	14 213 905	-
PIV – construction – prêts amortissables PLUS/PLAI/PLS	20 000 000	800
PIV – logements intermédiaires – prêts amortissables	504 000	52
<b>TOTAUX</b>	<b>107 602 324</b>	<b>4 738</b>

#### FINANCEMENTS HDF



2

## NOUVEAUX DISPOSITIFS



# 2.1

## MOBILISATION POUR LA RELANCE SOUTIEN A LA PRODUCTION



## Convention quinquennale

En M€	2018 réalisé	2019 réalisé	2020 atterrissage	2021	2022	Total 2018-2022
Prêts amortissables PLAI-PLUS	567	508	412	400	400	2 287

## Avenant « PIV-Reprise » 2021 et 2022

En M€	Nombre de logements estimé	Prêts bonifiés	Fonds propres	Subventions	Investissement total
Production LLS PLUS PLAI	Max 200 000	250		450	700

### – Les subventions sont réservées aux programmes PLAI et PLUS

- > Tous types de programmes de logements ordinaires et de structures collectives, financés en PLAI ou PLUS
- > Définies au logement selon un forfait par région, zone et type de financement

### – Les prêts sont octroyés dans les mêmes conditions que les enveloppes de la Convention Quinquennale

- > Distribution soumise au principe de non-discrimination
- > Scoring des opérations tenant compte des critères emploi-logement, qualité de l'opération et qualité du partenariat

### Barème des subventions au logement

#### ▪ Logements sociaux financés en PLAI

En € / lgt	A bis	A	B1	B2	C
Ile-de-France	7 000	6 000	4 000		
Autres Régions		5 500	4 000	1 500	

#### ▪ Logements sociaux financés en PLUS

En € / lgt	A bis	A	B1	B2	C
Ile-de-France	2 500				
Autres Régions		2 500	1 500	750	

## 2022

### ◆ Convention quinquennale

En M€	2018 réalisé	2019 réalisé	2020 atterrissage	2021	2022	Total 2018-2022
Prêts structures collectives <sup>1</sup>	42	41	49	35	35	190
Prêts amortissables PLS <sup>2</sup>	53	53	81	50	50	250

### ◆ Avenant « PIV-Reprise » 2021 et 2022

En M€	Nombre de logements estimé	Prêts bonifiés	Fonds propres	Subventions	Investissement total
Production Logement Jeunes (dont subvention colocations)	22 000	145		75	220

- **65 M€ de subventions sont réservées aux programmes de logement des jeunes actifs et des étudiants PLAI et PLUS**
  - Logements étudiants en résidences universitaires financées en PLUS
  - Logements jeunes actifs en FJT, résidences sociales avec un projet social « Jeunes », logements agréés « Article 109 », financés en PLAI ou PLUS
  - Logements en colocation pour des jeunes
    - > Définies au logement selon un forfait par région, zone et type de financement
- **Les prêts sont octroyés selon les mêmes conditions que les enveloppes de la Convention Quinquennale, pour des programmes en PLAI, PLUS ou PLS, en logement individuel ou structure collective**
  - > Distribution soumise au principe de non-discrimination
  - > Scoring des opérations tenant compte des critères emploi-logement, qualité de l'opération et qualité du partenariat

- **10 M€ de subventions sont réservées à la colocation**

- > Jusqu'à 3 000 € par place
- > Programmes neufs agréés ou transformation de logements anciens

### Barème des subventions au logement « jeune »

En € / lgt	PLAI	PLUS
Zones A et A bis	7 000	6 000
Zone B1	5 000	4 000
Zones B2 et C	3 000	2 000



# 2.2

## ACTION CŒUR DE VILLE



Bilan à date : 100 M€ de financements (en sub et en prêt) accordés sur la Région HDF depuis le lancement du programme.

Un accompagnement en prêts et en subventions des travaux à hauteur de 1 000 € TTC/SH.

Des dossiers à déposer avant fin 2022.

Nouvelles modalités de financement :

- Accession sociale
- Forfaitisation de la subvention en cas de labellisation
- Accompagnement des restructurations lourdes



# OFFRE NOUVELLE LOCATIVE SOCIALE



Niveau de subvention majoré garanti, sous condition d'un niveau de performance environnementale (« automaticité ») :

<b>Démolition-reconstruction et construction neuve</b>	<b>NF Habitat HQE RT-20%</b> $1\ 000 \times 30\% = 300 \text{ €/m}^2 \text{ SH}$	
<b>Acquisition-Amélioration</b>	<b>HPE Rénovation</b> $1\ 000 \times 30\% = 300 \text{ €/m}^2 \text{ SH}$	<b>BBC Rénovation</b> $1000 \times 50\% = 500 \text{ € m}^2/\text{SH}$

*Subvention moyenne pour un logement de 60 m<sup>2</sup> SH*

*18 000 €/logt*

*30 000 €/logt*

- Couplage obligatoire avec le prêt LT ACV
- Périmètre : **PLUS-PLAI**

**Restructuration lourde et d'adaptation globale** de l'offre visant un niveau de qualité équivalent à une offre nouvelle :

- ➔ **Traitement durable du bâti en termes d'attractivité**  
couplage à une rénovation énergétique au niveau « BBC Rénovation » (Etiquette B) ou « HPE Rénovation » (Etiquette C) : Aide de 500 €/m<sup>2</sup> en sub et prêt
- ➔ **Amélioration la qualité de vie des locataires (confort, réduction des charges, amélioration acoustique et de la qualité de l'air dans les logements ...)**

**Opérations de centre-ville localisées en périmètre ORT ou ACV  
(sans dérogation possible)**

# 2.3

## AIDE A L'ACCESSION



## FAVORISER L'ACCESSION A LA PROPRIETE ( A VENIR)



- **Aide de 10 000€** pour les **Primo accédants** permettant d'acquérir un logement neuf à prix maîtrisé (PSLA, Bail réel solidaire)
- Une aide cumulable avec le prêt accession.
- Cette aide pourra permettre à 20 000 ménages sous plafonds de ressources d'acquérir un logement neuf



***Dispositif en cours d'élaboration***

**3**

## **AVANCEES DU NPNRU EN REGION**

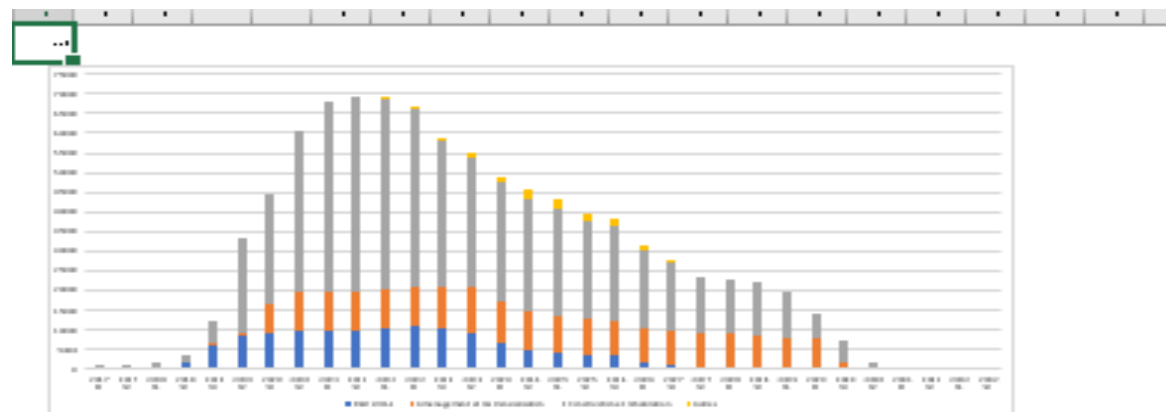


# 3 56 PROJETS NPNRU HAUTS-DE-FRANCE



## Etat d'avancement dans la Région :

- 54 projets validés et 2 en cours de finalisation
- 1 412 M€ de concours financiers ANRU « pré-affectés » aux projets de la Région soit un prévisionnel d'investissement total de plus de 3 Milliards



Volume d'affaires BTP par semestre et filières métiers) exemple MEL

=> Début 2021 : 1,4 Milliards € supplémentaires d'ALS pour le financement du NPNRU

Aisne			Somme		Pas-de-Calais							Oise						Nord					
CA Soissons	CA Château Thierry	CA SAINT QUENTIN	Amiens Métropole	CA Baie de Somme	CA Boulogne	CU Arras	CA Béthune – Bruay	CA Lens Liévin	CA Saint-Omer	CA Hénin-Carvin	CA Calais	CC Pays d'Oise et d'Halatte	CA Beauvais	CC des Sablons	CC Pays du Noyonnais	CA Creil	CA Compiègne	MEL	CA Porte du Hainaut	CC Sud Avesnois	CA Maubeuge	CU Dunkerque	CA Valenciennes
7,5 M€	3,9M€	53,5M€	102 M€	6,6 M€	61 M€	7,2 M€	12,9 M€	64,55 M€	1,7 M€	6,2 M€	49,2M€	5 M€	91,38 m€	1,5M€	4 M€	60,7 M€	35,29 M€	493,6 M€	33,3 M€	6M€	118 M€	115 M€	86,7 M€

1 4 12 M€



---

## 3. 56 PROJETS NPNRU HAUTS-DE-FRANCE

---

AL, partenaire de la mixité dans les projets sur les Droits de réservation et les contreparties foncières

TERRITOIRE HDF	droits de réservation à date (DS)
TOTAL	2 801

### Contreparties à date:

TERRITOIRE HDF	positionnement (nombre de logements)	
	ALI	AFL
TOTAL	717	416
	1 133	

**3**

**AUTRES AMI EN COURS**



## DES LEVIERS POUR INTERVENIR SUR DES PROJETS STRUCTURANTS

---

### ◆ ONV

Un dépôt des dossiers entre le 17 mars et le 17 juin par les OLS

Une concertation avec les acteurs des territoires, au 1<sup>er</sup> rang desquels les collectivités

L'engagement de réinvestir sur le territoire

### ◆ OFS

Un produit nouveau pour accompagner l'accession sociale durable à la propriété

Un accompagnement au démarrage en financement et sur la constitution d'un PMT en quasi-fond propres

Un impératif d'assoir les OFS sur une volonté de la collectivité

## TEMPS QUESTIONS REPONSES

---